

ANNEXE ACEE-142a
Rapport Arkeos



Projet Rose – Étude d’impact sur l’environnement pour l’exploitation de tantale et de lithium

Étude de potentiel archéologique



Projet Rose – Étude d’impact sur l’environnement pour l’exploitation de tantale et de lithium

Étude de potentiel archéologique



Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-687

RÉSUMÉ

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet Rose, qui vise l'exploitation des métaux de tantale et de lithium sur le territoire de la municipalité de la Baie-James (Eeyou Istchee), Genivar a mandaté Arkéos inc. afin de déterminer le potentiel archéologique pouvant être touché par ce projet.

Du point de vue de la paléogéographie, la zone d'étude aurait pu accueillir des groupes humains dès 6 000 ans BP et même avant. La bordure de la baie (mer de Tyrrell en régression) se situait alors à environ 120 km à l'est de la zone d'étude. Il est permis de postuler que les conditions étaient alors favorables à l'existence d'une faune présentant des similitudes avec l'actuelle puisque les conditions écologiques étaient comparables.

Selon les connaissances acquises dans le cadre des recherches archéologiques effectuées lors des travaux d'aménagement du complexe de l'Eastmain-1, l'occupation humaine de la région serait plus tardive, les plus vieux sites mis au jour étant datés entre 4 600 et 4 100 ans BP. Une douzaine de sites archéologiques sont actuellement connus pour la zone d'étude, certains sont maintenant ennoyés par le réservoir de l'Eastmain 1. Depuis la préhistoire, le territoire a été occupé et exploité par les Amérindiens et encore aujourd'hui la zone d'étude et ses abords englobent des parties plus ou moins importantes des lots de piégeage RE1, R16 et R19.

La détermination du potentiel archéologique a d'abord été faite par une localisation du territoire à l'étude dans l'espace régional, à l'aide des cartes topographiques au 1 : 250 000 et au 1 : 50 000. Par la suite, une interprétation de la couverture de photos aériennes au 1 : 20 000 a permis d'identifier les caractéristiques particulières de la topographie et de déterminer les conditions de circulation et d'habitabilité. Vingt et une zones de potentiel archéologique ont ainsi été distinguées. Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique au terrain pour les zones susceptibles d'être affectées par le projet.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES PARTICIPANTS.....	v
1 INTRODUCTION	1
1.1 Contexte de l'étude et mandat.....	1
1.2 Situation de projet.....	1
1.3 Contenu du rapport	2
2 MÉTHODOLOGIE	5
2.1 Données connues	5
2.2 Analyse du potentiel.....	5
3 GÉOGRAPHIE DE LA ZONE D'ÉTUDE	9
3.1 Caractérisation du paysage actuel.....	9
3.2 Paléoenvironnement	12
4 SURVOL DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE	17
4.1 Préhistoire.....	17
4.2 Période historique.....	18
4.3 Occupation contemporaine	18
4.4 Lots de piégeage	21
4.5 Études archéologiques antérieures et sites connus	24
5 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	29
6 RECOMMANDATIONS.....	35
OUVRAGES CONSULTÉS.....	36

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Situation de projet.....	3
Figure 2 - Position de la zone d'étude par rapport aux bassins hydrographiques et à la limite de la moraine Sakami	11
Figure 3 - Couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans BP	14
Figure 4 - Localisation des sites archéologiques connus et des lots de piégeage.....	27
Figure 5 - Localisation des zones de potentiel archéologique	31

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Principaux critères considérés pour l'étude de potentiel archéologique, période préhistorique.....	6
Tableau 2 - Sites archéologiques connus dans la zone d'étude.....	25
Tableau 3 - Zones de potentiel archéologique préhistorique	33

LISTE DES PARTICIPANTS

GENIVAR

Josée Marcoux	Chargée de projet
Marcel Leduc	Responsable volet milieu humain

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Archéologue et coordonnateur
Gilles Rousseau	Géographe et archéologue
Daniel Poulin	Archéologue
Yves Simon	Géomaticien
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Secrétaire et chargée d'édition

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'étude et mandat

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet Rose (figure 1), qui vise l'exploitation des métaux de tantale et de lithium sur le territoire de la municipalité de la Baie-James (Eeyou Istchee), Genivar a mandaté Arkéos inc. afin de déterminer le potentiel archéologique pouvant être touché par ce projet.

Le complexe minier comprend quatre composantes principales : 1) un secteur d'exploitation où les minerais seront extraits à ciel ouvert et éventuellement de façon souterraine ; 2) un complexe industriel qui comprend une usine de traitement et divers autres bâtiments connexes ; 3) un parc à résidus et halde à stériles ; 4) d'autres infrastructures qui devront être aménagées afin de pourvoir le site en eau potable, en traitement d'eaux usées, en électricité et en voie de circulation.

1.2 Situation de projet

Le projet Rose est situé à l'intérieur du territoire de la communauté crie d'Eastmain (terre de catégorie 3, lot de trappage RE1) et Nemaska (catégories 2 et 3, lot de trappage R16 et R19), à proximité du kilomètre 44 de la route reliant les postes d'Hydro-Québec de la Nemiscau et de l'Eastmain-1.

Actuellement, le site prévu d'exploitation se trouve à environ 2,0 km de la rive du nouveau réservoir de EM-1. Dans le paysage précédant sa mise en eau, le site se trouvait à plus de 8,5 km à l'ouest de la rivière Eastmain, dans le secteur du Grand Détour. Vue à une échelle plus large, ce secteur s'inscrit¹ juste à l'ouest d'un décrochement vers le nord d'environ 28 km de la trajectoire de l'Eastmain qui suivait auparavant une course à environ 250° (est-nord-est/ouest-sud-ouest). Ce décrochement du cours de la rivière lui permet de contourner un ensemble de collines se situant dans le prolongement nord des collines Lescar. Les lacs Pivert et du Camp Indien, situés à moins de 3,0 km au nord de la zone d'étude, sont encadrés dans ce complexe de collines. La zone d'étude se localise enfin dans la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Eastmain et une des têtes du bassin de la rivière Pontax. Cette ligne suit une diagonale entre le coin nord-ouest et un point situé à environ 3,0 km au nord du coin sud-est de la zone d'étude, en passant dans le site minier Rose. La partie nord-est se draine vers la rivière Nicolas qui rejoint l'Eastmain dans le Grand Détour et qui sert d'exutoire aux lacs Pivert et du Camp Indien. La partie sud-ouest et sud se draine vers la rivière

¹ Dorénavant, ce texte fera référence à la configuration de la vallée de l'Eastmain avant la création du réservoir, puisque c'est dans ce paysage que l'occupation humaine du territoire s'est faite avant sa mise en eau.

Pontax, malgré sa proximité, moins de 2,5 km, de la baie Kamisach Yatuwakami qui occupe le coin sud-ouest du Grand Détour. La zone d'étude se localise donc dans une zone de transition entre le cours de l'Eastmain et la tête du bassin de la Pontax (figure 2).

La zone d'étude considérée pour l'étude de potentiel archéologique correspond à une surface presque carrée de 9,48 km est-ouest x 8,8 km nord-sud, soit une superficie de 83,4 km², centré sur le périmètre du site à exploiter, et pour lequel une couverture de photos aériennes (1 : 20 000) était disponible. Cette zone englobe des segments de deux lignes de transport d'électricité, l'une à 735 kV et l'autre à 315 kV, et de la route Nemiscau-Eastmain-1, de même qu'une partie du réservoir de l'Eastmain-1.

1.3 Contenu du rapport

Le prochain chapitre fait état de la méthodologie employée. Le milieu physique et son évolution sont décrits au chapitre 3. Le chapitre 4 dresse un portrait général de la présence humaine en préhistoire et après l'arrivée des Européens et aborde l'identification des interventions archéologiques antérieures et des sites connus pour la zone d'étude. Le potentiel archéologique est énoncé au chapitre 5. Le dernier chapitre contient finalement les recommandations.



2 MÉTHODOLOGIE

L'étude de potentiel a pour objectif la détermination de zones d'intérêt pour retrouver des vestiges associés la présence humaine ancienne. La démarche consiste tout d'abord en l'identification des études archéologiques antérieures et des sites archéologiques déjà connus. C'est également à cette occasion qu'un bref survol des modalités de l'occupation humaine régionale est dressé afin d'esquisser les traces matérielles pouvant être trouvées. La seconde étape permet la sélection des espaces possédant les plus grandes probabilités de contenir des sites archéologiques. Les quelques milliers de sites archéologiques actuellement connus sur le territoire québécois ne représentent en effet qu'une faible fraction des sites présents. Leur découverte et leur protection ne deviennent possibles que grâce à de nouvelles recherches.

2.1 Données connues

Pour l'occupation amérindienne, la démarche s'appuie tout d'abord sur l'état de la connaissance en regard de l'archéologie et de l'ethnohistoire pour la zone d'étude et ses environs. On y fait particulièrement état des populations concernées, des modes d'établissement et de subsistance, ainsi que des axes de déplacement. Outre la revue de la littérature scientifique, certains répertoires, notamment le fichier de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec - ISAQ (disponible au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, MCCCCF), facilitent ces acquisitions. Les données ainsi recueillies permettent d'identifier les paléocultures en présence et l'examen des contextes environnementaux des sites connus oriente la sélection des zones de potentiel ultérieurement définies.

2.2 Analyse du potentiel

L'objectif poursuivi lors de l'exercice de détermination du potentiel archéologique consiste en une catégorisation des espaces géographiques contenus dans une zone d'étude afin de discriminer des espaces où il existe une probabilité de retrouver des indices d'occupation humaine. L'exercice présume que la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et résulte d'une suite de choix et de décisions des individus et des groupes culturels, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. Il sous-entend également notre capacité à circonscrire des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et faisable. Le reste du territoire peut avoir porté des occupations ou des activités humaines diverses, mais la probabilité de les découvrir est perçue comme faible et relevant plutôt du hasard.

L'analyse doit tout d'abord tenir compte de la transformation du paysage et des écosystèmes depuis la dernière glaciation. Le milieu physique, les conditions climatologiques, la faune et la flore se sont modifiés depuis la fonte des glaciers et les populations humaines ont nécessairement adapté leurs modes de subsistance aux possibilités offertes. La localisation et la nature des sites archéologiques susceptibles d'être retrouvés sont fortement influencées par ces conditions.

L'étude de potentiel doit également prendre en compte que, pour la plus grande partie de la préhistoire, les groupes humains potentiellement présents dans le territoire étaient des nomades dont l'économie de subsistance s'appuyait sur une exploitation opportuniste des ressources de l'environnement. L'analyse du potentiel est donc effectuée en s'appuyant sur ces connaissances et en prenant en compte deux grandes catégories d'attributs (tableau 1). La première comprend des *critères d'ordre topologique* qui réfèrent à la position des lieux et à l'organisation (la structure) de l'espace géographique. Il est postulé que la circulation à travers le territoire et l'occupation des lieux se faisaient d'une façon logique, selon des stratégies qui tenaient compte des avantages et des inconvénients de l'espace géographique. C'est principalement l'analyse de la carte topographique qui permet d'appréhender l'organisation (la structure) du paysage. Cette étape de l'analyse permet alors de repérer les éléments suivants : les corridors de circulation potentielle, les points de rencontre, les caractéristiques générales des paléorivages, etc. De façon générale, les cours d'eau étaient des voies de circulation à travers le territoire. Leurs rives peuvent donc avoir été choisies pour des établissements, dans le cycle du nomadisme, ou comme simple lieu de bivouac, au cours des déplacements. De plus, cette étape permet d'appréhender des relations dans un espace géographique étendu.

Tableau 1 - Principaux critères considérés pour l'étude de potentiel archéologique, période préhistorique

Organisation de l'espace	Critères discriminants pour le potentiel archéologique
Topologie régionale	Association à un ou des systèmes de vallées qui ont pu canaliser la circulation sur le territoire et son occupation.
Topographie locale	Association à des formes de terrain qui favorisent l'établissement, telles que surfaces planes, plus ou moins surélevées : particulièrement des rebords de terrasses marines, lacustres ou fluviales. Association à des bombements morainiques (Iroquoïens).
Sédimentologie	Association à des matériaux meubles relativement bien drainés : sables limoneux, sables, graviers et moraines.
Hydrographie	Association à des cours d'eau primaires (navigables) ou secondaires (ruisseaux, marais, tourbières).

La seconde catégorie comprend des *critères d'ordre topographique* qui réfèrent aux caractéristiques morphologiques et topographiques des lieux. À cette étape, l'interprétation des photos aériennes permet de reconnaître le détail des formes de terrain dans le but de délimiter des surfaces présentant de bonnes qualités pour l'établissement : surfaces planes ou faiblement inclinées, drainage adéquat, etc. Tout au long de la préhistoire, l'émergence des terres a entraîné une modification du profil des rivières. Ce profil s'est encaissé en faisant émerger des seuils (portages) et en produisant des terrasses étagées correspondant aux différentes étapes de l'évolution des cours d'eau. L'interprétation des photos aériennes, combinée à l'analyse des cartes topographiques, permet alors de circonscrire ces rivages et d'en reconnaître les qualités pour l'établissement humain.

En bref, la démarche permettant de produire l'étude de potentiel a été réalisée en suivant les étapes suivantes :

- Consultation des données sur l'occupation ancienne du territoire ;
- Analyse du relief au moyen des cartes topographiques au 1 : 50 000 et 1 : 250 000, dans le but de reconnaître l'organisation physique du paysage et d'identifier les réseaux de circulation que les formes et particulièrement les bassins hydrographiques peuvent favoriser ;
- Analyse de l'évolution du territoire depuis la fin de la dernière glaciation ;
- Examen d'une couverture de photos aériennes de la zone d'étude, afin de circonscrire, le cas échéant, les zones à potentiel archéologique et d'identifier les aménagements récents visibles qui ont pu altérer les possibilités réelles de retrouver des vestiges. Des photos aériennes (1 : 20 000) ont été examinées.

3 GÉOGRAPHIE DE LA ZONE D'ÉTUDE

3.1 Caractérisation du paysage actuel

PHYSIOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

Les données présentées dans ce chapitre proviennent principalement d'une synthèse (Arkéos inc., Gilles Rousseau, 2009) non encore publiée, produite dans le cadre des travaux archéologiques du projet de l'Eastmain-1. Toute la péninsule du Québec-Labrador, dans laquelle se situe la zone d'étude, fait partie du Bouclier canadien. La zone d'étude se localise plus précisément dans les *bas-plateaux* de l'intérieur, une division du Bouclier (Bostock, 1972 et Atlas du Canada¹). Cette unité est en continuité avec les *basses-terres d'Eastmain* qui occupent la frange littorale de la baie James. Les *basses-terres* correspondent à un paysage marqué par de grandes surfaces planes à légèrement ondulées, qui s'est développé sur une importante couverture de dépôts meubles. Les *bas-plateaux* présentent plutôt un paysage plus accidenté, où le substrat rocheux se manifeste sous la forme de collines et de bombements dont le sommet se relève progressivement en direction de l'est.

La zone d'étude se localise justement dans la bordure ouest des *bas-plateaux*, à une distance d'au plus une dizaine de kilomètres de la division des *basses-terres* dont l'altitude culmine autour de 240-260 m avec des collines qui ressortent périodiquement de ce niveau de base. S'insérant dans la bordure des *bas-plateaux*, la zone d'étude s'inscrit dans un paysage de collines dont les sommets culminent entre 300 et 380 m. Pour le versant qui s'écoule vers l'Eastmain, via la rivière Nicolas, le niveau de base des talwegs se situe généralement au-dessus de 270 m. Dans le tiers sud de la zone d'étude, un abaissement général du système de collines permet au bassin de la Pontax de remonter vers l'est et de voisiner le bassin de l'Eastmain, à environ 2,5 km au sud du Grand Détour. Cette dépression établit d'ailleurs un lien de continuité entre le cours de l'Eastmain, à l'amont du Grand Détour et le bassin nord-est de la Pontax, via ses différents affluents.

En raison de sa topographie assez vigoureuse, la zone d'étude se distingue des zones voisines, en particulier des *basses-terres* situées à l'est, par la faible étendue des zones planes et humides (tourbières). Le tiers sud, dans le bassin de la Pontax, présente cependant une topographie plus écrasée qui intègre des zones planes et humides plus étendues.

1 Les informations cartographiques sur la physiographie sont tirées de l'Atlas national du Canada 4^e édition, feuillet n° 5-6, régions physiographiques, 1/15M, 1974. Cette carte est disponible sur le site Web d'Environnement Canada.

HYDROGRAPHIE

En raison de sa position de part et d'autre d'une ligne de partage des eaux, le réseau hydrographique ne draine pas de grandes surfaces et le volume des cours d'eau est plutôt restreint. Il s'agit donc de cours d'eau non navigables, d'autant plus que leur profil en long est accidenté par de nombreux seuils. Ce réseau intègre cependant de nombreux lacs généralement peu étendus par ailleurs. Dans la partie sud, moins accidentée, l'affluent de la Pontax est beaucoup moins accidenté et son débit plus important devrait être favorable à la navigation, en intégrant des petits portages.

STRUCTURE DU PAYSAGE ET MOBILITÉ

Sur la base des éléments structuraux qui organisent le paysage de la zone d'étude (figure 2), nous allons maintenant formuler des hypothèses quant au style de mobilité que ce paysage peut soutenir et favoriser. Cette perception du cadre topologique, étant comprise comme l'expression d'un réseau relationnel théorique, a servi de canevas lors de la démarche d'élaboration du potentiel archéologique ; cette donnée s'ajoute aux autres informations qui permettent de délimiter concrètement des zones à potentiel archéologique : accessibilité, caractéristiques des surfaces d'accueil, disponibilité et abondance des ressources, position par rapport aux voies de circulation, etc.

La zone d'étude se situe en marge du cours de la rivière Eastmain qui constitue une voie de circulation majeure. Cependant, l'écoulement de la rivière dans la partie nord du Grand Détour est brisé par de nombreux rapides qui constituent autant d'obstacles à la navigation ; le profil très encaissé de la vallée rend de plus la circulation sur les rives très difficile. Ce segment de l'Eastmain doit donc être contourné en utilisant d'autres trajectoires, par l'est ou par l'ouest. Le réseau constitué par la rivière Nicolas ainsi que les lacs Pivert et du Camp Indien constitue une trajectoire qui permet de passer du secteur du Grand Détour au tronçon de l'Eastmain situé à l'aval de la centrale EM-1. Principalement dans la partie sud de la zone d'étude, le profilage est-nord-est/ouest-sud-ouest des vallées se situe dans le prolongement du cours de l'Eastmain à l'amont du Grand Détour. Malgré des seuils qui doivent être franchis pour passer d'un bassin à l'autre, cette caractéristique offre la possibilité de passer assez facilement de l'Eastmain au bassin de la Pontax. Dans la partie nord de la zone d'étude, le profilage des vallées est nettement moins régulier et plus accidenté, de sorte que le passage d'un bassin à l'autre est possible, mais beaucoup moins avantageux.



Figure 2 - Position de la zone d'étude par rapport aux bassins hydrographiques et à la limite de la moraine Sakami

3.2 Paléoenvironnement

L'objet principal de ce chapitre est de présenter l'information permettant d'établir le cadre dans lequel les occupations humaines les plus anciennes auraient pu se réaliser. Il fournira les principales données sur l'évolution environnementale qui a précédé les occupations humaines, alors que le paysage prenait les caractéristiques d'avant la création du réservoir.

DÉGLACIATION

La fonte de l'inlandsis laurentidien, qui a recouvert totalement le territoire, constitue la condition initiale pour que toute occupation humaine puisse être envisagée. Lorsque la déglaciation de la zone d'étude a débuté, la vallée du Saint-Laurent et la région des Grands Lacs étaient déjà libres de glace depuis 2,8 millénaires et des établissements humains s'étaient déjà produits. Les données que nous allons utiliser proviennent de plusieurs études (Hardy, 1977 et 1982 ; Vincent et Hardy, 1977 ; Hillaire-Marcel *et al.*, 1981 ; Veillette 1997) qui traitent du processus de déglaciation du versant sud-est de la baie James.

La déglaciation de la zone d'étude a débuté après 7 900 ans BP, alors que le front du glacier commençait à reculer vers le nord-est à partir de la moraine de Sakami. La position Sakami correspond à un stade de stabilisation du front glaciaire qui dessine un large arc de cercle avec la concavité vers l'est (figure 2). Cette moraine suit un parcours sud-nord qui débute au lac Mistassini, passe par Nemiscau, longe la limite ouest du réservoir Opinaca et remonte vers LG2 et l'embouchure de la rivière Grande-Baleine. La zone d'étude se localisait donc à l'est de cette position frontale du glacier.

La mise en place de la moraine de Sakami a débuté lors de l'invasion des basses terres de la baie James par les eaux saumâtres de la mer de Tyrrell. Juste avant l'invasion marine, le front du glacier baignait dans les eaux douces du lac Ojibway, un lac proglaciaire qui couvrait alors une vaste étendue du nord de l'Abitibi et du nord ontarien et qui débordait jusqu'au Manitoba. Durant la phase lacustre, la zone d'étude était encore recouverte par l'inlandsis laurentidien.

Sur la base de l'importance des formes et de la quantité de sédiments mis en place dans le complexe morainique de Sakami, Hardy (1982 : 61 ; 1977 : 272) estime que le front du glacier serait resté stable durant une période d'environ 200 ans. C'est donc dire que la déglaciation de la zone d'étude, située à l'est de cette position, aurait débuté vers 7 700 ans BP. Une carte des isochrones de l'âge des terres déglacées produite par Richard (1995 : 125) montre que le front glaciaire se situait déjà à la latitude de la rivière La Grande il y a 7 000 ans BP. Une masse glaciaire couvrait alors le centre de

la péninsule Québec-Labrador et la péninsule du Nunavut. La même carte montre que les dernières masses glaciaires résiduelles disparaîtront autour de 6 000 ans BP, à l'exception de quelques petites masses qui perdureront jusque vers 5 600 ans BP (Richard *et al.*, 1982 : 85) sur les hauts plateaux du sud-ouest et de l'ouest de la baie d'Ungava.

ÉMERSION PROGRESSIVE DES BASSES TERRES DE LA BAIE JAMES ET LE RAJUSTEMENT ISOSTATIQUE

Vers 7 900 ans BP, la déglaciation de la baie d'Hudson a entraîné la vidange du lac proglaciaire Ojibway et le recouvrement des basses terres de la baie James par les eaux saumâtres de la mer de Tyrrell. Selon Veillette (1997 : 142), la déglaciation du pourtour de la baie James et l'ouverture de la baie d'Hudson ont été très rapides. La zone d'étude a donc échappé à cette invasion marine parce qu'elle était encore recouverte par le glacier dont le front se situait à la position Sakami. Par ailleurs, le niveau maximum atteint par la mer de Tyrrell vis-à-vis la zone d'étude se situait à 280-290 m d'altitude d'après Hardy (1977 : 270 et 1982 : 55). Sans la présence du glacier, les collines de la zone d'étude auraient formé des îles entourées par un bras de mer qui aurait pénétré par la vallée de l'Eastmain, au nord, et la dépression occupée par le bassin de la Pontax, au sud.

Durant les premiers millénaires de la déglaciation, le relèvement isostatique a été très rapide ; Hardy (1977 : 270) estimait le taux d'émersion à 9 m/100 ans au début et à 90 cm/100 ans pour les quatre derniers millénaires. Dans son étude sur le couvert végétal du Québec-Labrador, il y a 6 000 ans BP, Richard (1995 : 124) indique que la limite marine atteignait alors 140 m à environ 75 km au sud du réservoir LG-2, ce qui implique un taux d'émersion plus rapide que celui estimé par Hardy. Lors d'une étude de potentiel (Arkéos inc., 2003a) d'une zone située au sud du réservoir Opinaca, nous avons observé des formes reliées à la fonte du glacier (eskers, etc.) dans des vallées à des altitudes variant entre 225 et 270 m. Leur mise en place s'est nécessairement faite sous le glacier et leur conservation suggère que la mer s'était déjà retirée lors de la fonte du glacier.

Dans l'hypothèse d'une occupation humaine très ancienne de la baie James et de la zone d'étude, il faudrait tenir compte du contexte présenté précédemment. L'occupation initiale étant plus récente, il est probable que le système hydrographique avait déjà acquis les caractéristiques d'avant la création du réservoir de l'Eastmain 1. Les reconstitutions du couvert végétal (Richard, 1995) nous apprennent de plus que le paysage de la Jamésie commençait déjà à ressembler au paysage actuel, il y a 6 000 ans BP. Du point de vue de la paléogéographie, on peut donc conclure que la zone d'étude aurait pu accueillir des groupes humains dès 6 000 ans BP et même avant. La bordure de la baie (mer de Tyrrell en régression) se situait alors à environ 120 km à l'est de la zone d'étude.

ÉVOLUTION DU COUVERT VÉGÉTAL ET DU CLIMAT

Dans un essai de reconstitution du couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans BP, Richard (1995) arrive à la conclusion, qu'à l'exception des zones encore sous l'influence directe de masses glaciaires, la carte du couvert végétal était semblable à la carte de la distribution actuelle des formations végétales. Cette carte (figure 3) nous montre que la zone d'étude se situait dans la zone de transition entre les pessières fermées et la taïga arbustive, alors qu'aujourd'hui elle se situe plutôt dans la zone de taïga (pessière à cladines) ou zone des forêts ouvertes.

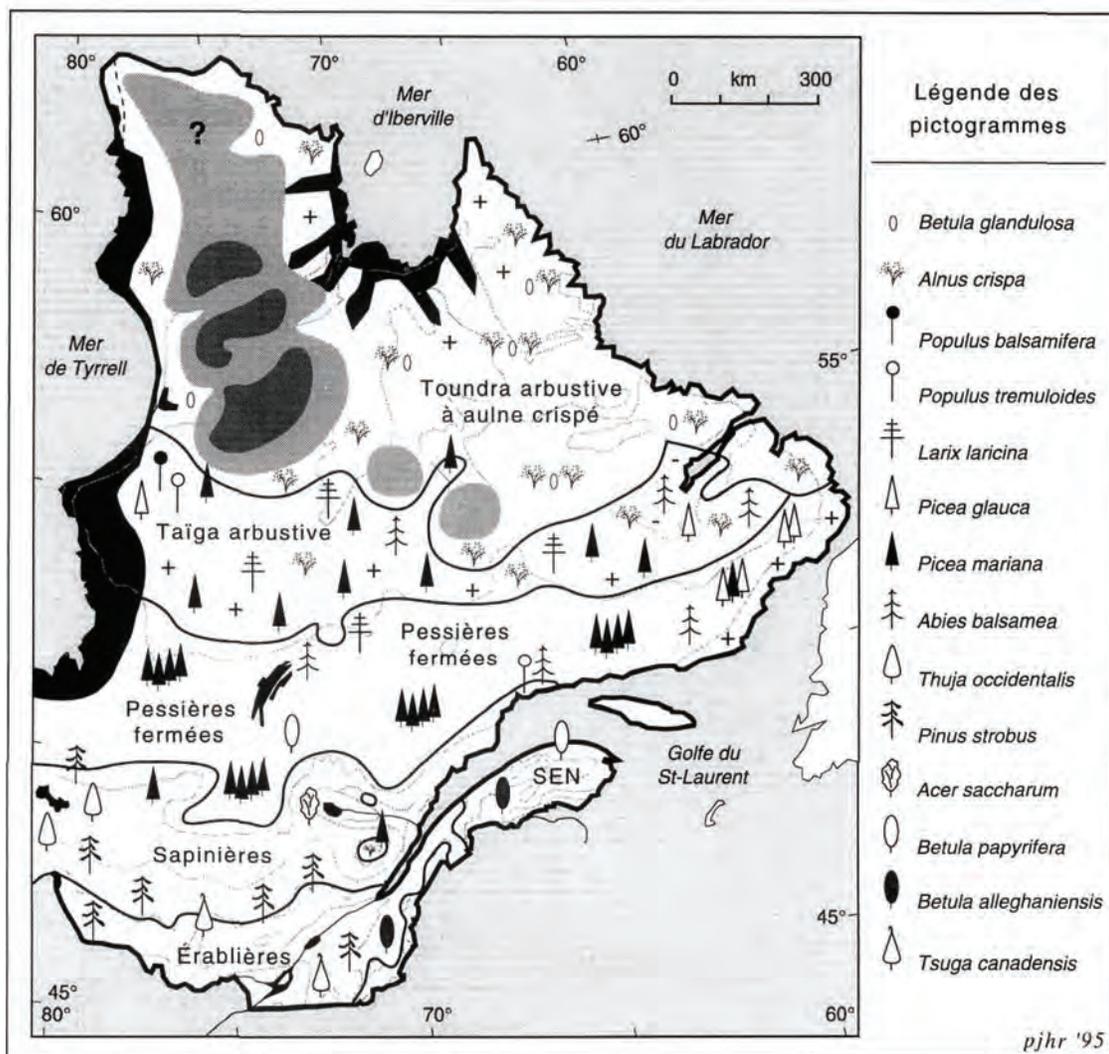


Figure 3 - Couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans BP ; la bande noire le long des mers représente les surfaces encore alors inondées (tirée de Richard, 1995 : 126)

Ces paysages présentaient quand même certaines caractéristiques qui les différencient des paysages actuels. Dans l'ensemble, les pessières fermées différaient peu des pessières actuelles, mais l'entourbement des basses terres et des terres humides étaient moins développés qu'actuellement. La taïga était cependant plus dense et son couvert végétal était plus diversifié qu'actuellement ; Richard (1995 : 128) la décrit comme une « forêt ouverte dominée par l'épinette noire, à parterre essentiellement arbustif, très différente de la pessière à cladines qui domine aujourd'hui la Taïga ». Le parterre forestier aujourd'hui occupé par les cladines était alors plutôt couvert par les buissons. Certains indices font dire à Richard (1995 : 132) que les conditions climatiques estivales d'il y a 6 000 ans BP étaient légèrement plus chaudes et plus humides qu'actuellement ; le plus haut niveau d'humidité aurait alors favorisé une moins grande incidence des feux de forêt et un moindre développement des parterres de lichens. Ces conditions semblent avoir prévalu jusque vers 4 000-3 500 ans BP.

Même si nous ne disposons pas de données sur la faune à cette période, il est permis de postuler que les conditions étaient favorables à l'existence d'une faune présentant des similitudes avec la faune actuelle puisque les conditions écologiques étaient comparables. Ces données viennent conforter l'idée qu'une occupation humaine était possible à 6 000 ans BP et probablement un peu auparavant. La balle retourne donc dans le camp du contexte culturel : est-ce que des groupes humains avaient le besoin ou le désir de se rendre si loin au nord, à cette date ?

4 SURVOL DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

4.1 Préhistoire

Les vestiges archéologiques de la région sont le produit des activités de groupes organisés qui ont vécu en bandes très mobiles, explorant puis s'appropriant ce territoire. Dans le cadre de leurs déplacements et de leurs diverses activités, ces groupes ont occupé une multitude de lieux, qu'ils ont utilisés, exploités et modifiés selon leurs besoins. Après leur abandon, ces lieux, devenus sites archéologiques, se sont lentement dégradés et se sont intégrés progressivement au sol. Dans le subarctique québécois, les vestiges sont rarement enfouis à plus de 30 cm sous la surface du sol, mais le caractère fugace des traces laissées s'explique par l'utilisation, dans plusieurs aspects de leurs activités quotidiennes, de matériaux organiques (bois, cuir, os frais) qui se dégradent rapidement à cause de l'acidité du sol podzolique. La présence amérindienne préhistorique est donc le plus souvent révélée par des vestiges moins périssables constitués de témoins immobiliers (éléments structuraux, telles des habitations et des aires de combustion) et mobiliers (tels des outils et des déchets de la taille de la pierre, de la céramique et des restes osseux carbonisés).

Comme discuté au chapitre précédent, les reconstitutions du paléoenvironnement suggèrent que le paysage de la Jamésie pouvait supporter une occupation humaine dès 6 000 ans BP. Cependant, selon les connaissances acquises dans le cadre des recherches archéologiques effectuées lors des travaux d'aménagement du complexe de l'Eastmain-1, l'occupation humaine de la région serait plus tardive, les plus vieux sites mis au jour étant datés entre 4 600 et 4 100 ans BP. Ces sites ont été identifiés suite à la découverte de petites quantités de produits de débitage lithique, principalement du quartz, autour de structures de combustion (foyers) circulaires peu élaborées et contenant des restes osseux carbonisés de caribous. Le caractère temporaire des installations évoque une grande mobilité des groupes fort probablement stimulée par la migration des caribous. Ces sites sont localisés à une trentaine de kilomètres à l'est de la zone d'étude, le long de la rive droite de la rivière Eastmain.

Une seconde période d'occupation comprise autour de 3 500 ans BP a été reconnue. Les sites sont maintenant organisés autour d'une structure de combustion de forme allongée avec plus d'une concentration de débitage lithique en périphérie. Cette situation suggère la présence d'une occupation plus élaborée que lors de la période précédente, laissant supposer qu'après une période exploratoire où les utilisateurs découvraient le territoire, ils s'approprient maintenant celui-ci. Par ailleurs, le quartzite de Mistassini (provenant de la région du lac Mistassini) occupe maintenant une place importante dans la panoplie des matières lithiques utilisées. Cette occupation se poursuivra de façon relativement régulière jusqu'à la période comprise autour de 2 400 ans BP qui marquera

alors une interruption encore inexplicée de l'occupation de ce vaste territoire, interruption qui se poursuivra jusque vers 2 000 ans BP.

À partir de ce moment, la région accueille de nouveau les groupes de chasseurs nomades et cette occupation se poursuivra de façon continue et intensive jusqu'à nos jours. Cette présence est toujours centrée autour de l'exploitation du caribou qui assurait une certaine stabilité, mais requérait à la fois une grande mobilité et le maintien d'un vaste réseau de parenté. L'habitation de forme allongée, qui apparaît à cette période (Denton, 1989), pouvait donc accueillir plusieurs unités familiales ou des contingents de chasseurs partageant des savoirs différents. Cette période sera également marquée par une présence nouvelle, mais récurrente de sites dans les environs du Grand Détour de la rivière Eastmain. C'est aussi la période qui voit apparaître le chert des basses terres de la baie James sur les sites de la rivière Eastmain. L'occupation humaine demeurera intense jusqu'à la période du contact avec les Européens.

4.2 Période historique

Alors que leurs voisins du sud font déjà du commerce avec les postes de traite, les groupes amérindiens de la Jamésie ne participent au système de traite des fourrures qu'à partir de la fin du XVII^e siècle alors que des postes de traite sont finalement établis sur leur territoire (fondation de Fort Charles-Rupert House-Waskaganish en 1669 et du poste de East Main en 1684). On perçoit une continuité culturelle entre les groupes de la fin de la période préhistorique et ceux de la période historique. À partir de son ouverture jusque vers 1820, le poste de Eastmain à l'embouchure de la rivière du même nom dans la baie James est le plus important comptoir d'échanges. C'est également à partir de ce poste que sont organisées toutes les explorations vers l'intérieur et vers le nord le long de la côte. Avec l'installation du comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans l'embouchure de la rivière, des familles amérindiennes s'établissent dans les environs et finalement, le village d'Eastmain est fondé au début du XVIII^e siècle sur la rive droite de ladite rivière, mais sera relocalisé sur la rive gauche en 1762, pour des raisons de commodités.

4.3 Occupation contemporaine

Aujourd'hui, la zone d'étude est englobée dans les limites du territoire régi par la *Convention de la Baie James et du Nord Québécois* (CBJNQ) instaurée en 1975, dont la juridiction s'étend entre les 49^e et 55^e parallèles. Elle fait également partie de la municipalité de la Baie-James qui est reliée à la partie méridionale du Québec par la route de la Baie James et la route du Nord. La zone d'étude est quant à elle, reliée au réseau routier via le chemin de construction et d'entretien du barrage de l'Eastmain-1.

L'activité économique de la région est principalement tributaire des industries minière, forestière et touristique. L'activité forestière et minière est concentrée dans la partie sud du territoire. Les principaux intérêts touristiques sont la chasse et la pêche sportive, l'écotourisme et la visite d'installations hydroélectriques.

Les communautés cries ont une économie mixte, qui combine le travail salarié, principalement dans les secteurs des services et de l'administration locale, à l'économie dite traditionnelle, basée sur la récolte des ressources fauniques. Cette économie traditionnelle est maintenant assujettie au régime territorial introduit par la CBJNQ qui prévoit la division du territoire de la baie James en terres de catégories I, II et III. Dans le cas présent, la zone d'étude recoupe des terres de catégorie II¹ et de catégorie III².

Antérieurement, c'est-à-dire au cours des années 1930, le gouvernement québécois avait divisé toute la région de la Baie-James en réserves à castors dans le but de faciliter les activités de piégeage des Autochtones. Chacune des réserves à castors a été subdivisée en lots de piégeage et pour chacun d'eux, la gestion des ressources et des activités de récolte est la responsabilité du maître de trappage (*tallyman*). L'utilisation du territoire par les Cris est constituée d'un ensemble de pratiques, de savoirs et de règles. La forme contemporaine de cette utilisation est à la fois le produit de l'histoire récente et le prolongement d'un mode d'exploitation qui s'est développé bien avant l'arrivée des Européens.

Les campements utilisés par les Cris sur le territoire peuvent être regroupés selon trois catégories :

- 1) les campements permanents, établis près de lieux recherchés pour la pêche ou la chasse à l'oie, par le fait même, des pôles de concentration de différentes familles. Les campements permanents situés à l'intérieur des terres et loin du réseau routier sont surtout fréquentés à la fin de l'automne et en hiver pour le trappage et la chasse au gros gibier. Ceux qui sont établis aux abords des routes sont utilisés plus fréquemment en raison de leur meilleure accessibilité.

1 Les terres de catégorie II font partie du domaine public québécois. Il s'agit de terres où les Cris ont des droits exclusifs de chasse, de pêche et de trappage et ils peuvent exercer ces droits à toutes les époques de l'année et sur toutes les espèces d'animaux à l'exception de celles qui sont protégées en vertu de la législation fédérale ou provinciale. Aux fins de ces activités, ils peuvent établir tout campement nécessaire à leur pratique sans avoir à se conformer aux dispositions de la Loi sur les terres du domaine public concernant les baux d'occupation du territoire. Sur les terres de catégorie II, les Cris détiennent des droits exclusifs d'exploiter des pêcheries commerciales et des pourvoires.

2 Les terres de catégorie III représentent toutes les terres du territoire conventionné non incluses dans les terres de catégories I et II. Sur ces terres, les Cris jouissent de l'exclusivité du droit de trappage des animaux à fourrure et de certains avantages dans le domaine de la pourvoirie sans droits exclusifs. Ils peuvent y établir tout campement nécessaire pour la chasse, la pêche et le trappage et dans ce cas, un titre du gouvernement du Québec n'est pas requis. De plus, les Cris n'ont pas besoin d'un permis pour la pratique de ces activités et aucune limite ne leur est imposée quant au nombre de prises. En outre, certaines espèces fauniques leur sont réservées pour leurs activités de chasse et de pêche. Ils détiennent le droit d'exploiter les espèces piscicoles ainsi réservées à des fins de pêcheries commerciales. Sur ces territoires, la chasse et la pêche sont permises autant pour les autochtones que les allochtones.

- 2) les campements temporaires établis le long des circuits usuels d'exploitation des utilisateurs ou comme points d'arrêt durant leurs expéditions dans les secteurs isolés du territoire. Ils sont ainsi aménagés bien souvent pour des activités saisonnières telles que la chasse à l'oie, la pêche et la chasse au gros gibier.
- 3) les campements culturels qui sont des lieux de rassemblement d'intérêt communautaire où s'exerce principalement la transmission de la culture crie aux jeunes générations. Les campements culturels sont établis à des endroits choisis pour leurs attributs propices à l'enseignement des pratiques traditionnelles ou en raison de leur proximité des villages.

La chasse, la pêche et le piégeage des animaux à fourrure sont les principales activités pratiquées sur les lots de piégeage. La chasse au gros gibier occupe aujourd'hui une place importante dans le mode d'exploitation du territoire. L'original est important, en particulier dans les communautés situées au centre et au sud du territoire de la Baie-James. La chasse au caribou est quant à elle plus intense dans la portion nord du territoire. L'original et le caribou sont chassés principalement en automne et en hiver. Au printemps, la migration des outardes vers le Nord signale le début d'une période d'intense activité sur le territoire. La chasse à l'outarde monopolise alors la majorité des membres des différentes communautés durant au moins deux semaines. La chasse à l'oie est aussi pratiquée lors de la migration automnale, quoique de façon moins intensive.

La pêche est pratiquée dans la plupart des plans d'eau et cours d'eau du territoire. Les principales espèces recherchées sont le brochet, le cisco de lac, le doré, l'esturgeon, le grand corégone, l'omble de fontaine et le touladi. Les activités de pêche sont plus intenses en été et en automne, notamment dans les lieux localisés à proximité des villages, aux abords de plans d'eau importants ainsi que dans la baie de Rupert et la baie James. La pêche se poursuit néanmoins en hiver et au printemps pour certaines espèces telles que le cisco de lac, l'esturgeon ou le grand corégone.

Les activités de piégeage ont lieu de la fin de l'automne jusqu'à la période de dégel. Chaque lot de piégeage est habituellement divisé en deux ou plusieurs secteurs qui sont exploités selon un système de rotation et d'alternance. Outre le castor, les espèces trappées sont le lièvre d'Amérique, la loutre, le lynx, la martre d'Amérique, le rat musqué, le renard et le vison.

À l'automne, les trappeurs quittent le village et se dirigent vers leur terrain pour entreprendre leurs activités de piégeage. Depuis une trentaine d'années, le mode d'accès au territoire et de déplacement à l'intérieur des terres a été sensiblement modifié par le développement du réseau routier et l'adoption de véhicules motorisés comme mode de transport privilégié. Avant

les années 1960, la majorité des déplacements depuis les villages vers les lieux de campement et les aires d'exploitation se faisaient en canot et les terrains de trappage étaient parcourus à pied, en raquettes ou, sur la côte, en traîneau à chien. Au début des années 1970, le recours à l'hydravion comme moyen de transport est devenu une pratique courante pour accéder aux terrains. Aujourd'hui, les utilisateurs se déplacent le plus souvent en véhicule motorisé (camionnette), en motoneige et en bateau à moteur, mais l'avion à flotteurs ou à skis est toujours utilisé pour amener les familles jusqu'aux secteurs difficiles d'accès. À partir de leurs campements permanents, les utilisateurs sillonnent leur terrain en motoneige, ce qui leur permet de couvrir d'importantes distances en une journée. Ce moyen de transport a modifié le mode d'exploitation des terrains, entre autres, en réduisant la durée des expéditions de chasse ou de trappage dans les secteurs éloignés des campements. Les utilisateurs se déplacent sur le territoire en suivant les cours et plans d'eau favorables à l'habitat du castor ou d'autres espèces. Durant les mois d'été, les activités de prélèvement sur le territoire sont à toutes fins pratiques interrompues, à l'exception de la pêche et de la cueillette des petits fruits.

L'utilisation du territoire évoque plus qu'un mode traditionnel de subsistance pour les Cris. Elle leur confère une identité et traduit un profond sentiment d'appartenance au territoire. Celui-ci est le lieu où s'inscrivent les mémoires collectives et individuelles, les événements importants, les naissances et les décès, les légendes et les croyances. La zone d'étude englobe des parties plus ou moins importantes des lots de piégeage RE1, R16 et R19 que nous présentons successivement.

4.4 Lots de piégeage³

RE1

Le lot RE1 est bordé au nord et à l'est par la rivière Eastmain et sa frontière sud touche aux lots R16 et R19. Il compte plusieurs lacs de dimensions importantes, tel le lac Pivert (*Wiishaakuushiiuu Saakihikan*), dont la partie sud effleure la portion nord de la zone d'étude. Le lot RE1 comprend, entre autres, la centrale et la portion est du réservoir de l'Eastmain-1, le poste Muskeg, sept lignes de transport d'énergie (circuits 612, 614, 4003-4004, 7061, 7062, 7063 et ligne à 69 kV temporaire), le campement de l'Eastmain et le barrage OA-11 du réservoir Opinaca. À partir de la route de la Baie-James, le terrain est accessible en motoneige ou en véhicule automobile, en empruntant la route d'accès au barrage OA-11 ou à partir de la route du Nord en empruntant la route d'accès au barrage EM-1.

3 Leurs limites sont illustrées à la figure 4.

M. Ernie Moses est titulaire du lot de piégeage RE1. Sa famille et lui exploitent ce terrain de façon intensive. Selon M. Harry Moses, ancien titulaire du lot oncle de M. Ernie Moses, le territoire serait dans la famille Moses depuis plus de cent ans (Nove Environnement, 2004). L'oncle de M. Harry Moses, M. Sinclair Moses, mentionnait pour sa part que M. Moses Pekatao, grand-père de M. Harry Moses, passait ses hivers à *Wiishaakuushiiuu Saakihikan* dans le premier quart du XX^e siècle (Nove Environnement, 2004).

La région de *Wiishaakuushiiuu Saakihikan* jouait un rôle important dans l'exploitation du territoire par sa richesse faunique et également parce qu'elle offrait une alternative pour contourner les nombreux rapides de la portion nord du Grand Détour de la rivière Eastmain. Cette voie de contournement passait par le lac du Camp Indien puis *Wiishaakuushiiuu Saakihikan* qu'elle quitte par le sud pour rejoindre *Wiishaakushiiuu Siipiish* (rivière Nicolas) qui converge dans la rivière Eastmain.

En ce qui a trait à l'exploitation du territoire, M. Sinclair Moses mentionne qu'il est exceptionnel tant pour la chasse que le piégeage et ce, tout au long de l'année ; le piégeage du castor y est possible sur les abords de diverses portions du lac Pivert. M. Harry Moses mentionne également que l'endroit est propice pour la pêche au filet qu'ils installent dès leur arrivée et ils pêcheront pendant plusieurs jours consécutifs afin d'accumuler une bonne quantité de poisson qui est la source principale de nourriture. Cette exploitation à longueur d'année (au printemps et à l'automne pour la chasse à l'oie et la pêche ainsi qu'en hiver pour la chasse à l'orignal, le trappage et la pêche) crée un attachement particulier envers cette portion du lot de piégeage, le titulaire soulignant que des bébés y sont nés et que des anciens y reposent maintenant. Un campement permanent y est d'ailleurs établi, au centre de l'ancienne aire de campement traditionnelle de la famille, mais aujourd'hui, il n'est utilisé qu'en hiver en raison des coûts élevés de transport aérien ; il est parcouru en motoneige. En automne, les utilisateurs exploitent la partie ouest du terrain, plus facile d'accès. Leurs principales aires de chasse à l'orignal s'étendent le long de la rive sud de la rivière Eastmain. Le trappage des animaux à fourrure est pratiqué sur toute la superficie du terrain et les aires de chasse sont parcourues en embarcation à l'automne et en motoneige au printemps. Le secteur comprenant les lacs du Camp Indien et Pivert est valorisé par le titulaire et sa famille. On y trouve trois lieux de sépulture et un quatrième lieu de sépulture est signalé près de la rivière Nicolas, à la limite ouest du réservoir Eastmain-1. Les utilisateurs du terrain VC37 ont indiqué un lieu de sépulture sur le terrain RE1, près de la rivière Eastmain. Les aires de chasse à l'orignal occupent de vastes secteurs situés notamment en bordure et au sud de la rivière Eastmain (RE1), à la rencontre des rivières Eastmain et à l'Eau Claire. Le caribou est surtout présent sur le terrain RE1. Sur le terrain RE1, les lacs Pivert et du Camp Indien sont valorisés. Enfin, six lieux de sépulture et quatre lieux de naissance ont été signalés.

R16

Le lot de piégeage R16 est délimité au nord par la rivière Pontax et au sud par la rivière Nemiscau. Il est bordé à l'est par le lot de piégeage R19. Il englobe le village de Nemaska ainsi que le poste de la Nemiscau, le campement de la Nemiscau, la résidence des travailleurs d'Hydro-Québec et l'aéroport de Nemiscau. La route du Nord et plusieurs emprises de lignes de transport d'énergie électrique (circuits 612, 4003-4004, 7061, 7062-7063, 7079, 7080, 7081-7082) le traversent, dont trois longent la limite est du terrain.

M. Sam Cheezo, titulaire du lot R16, et sa famille le fréquentent régulièrement durant les fins de semaine, les périodes de vacances et les congés. Ils exploitent principalement la portion sud près du lac Champion, la rivière Pontax et la route du Nord (Nove Environnement, 2004) alors que seule une petite portion de ce lot, au coin nord-est, est touchée par la zone d'étude.

R19

Le lac des Montagnes et la rivière Nemiscau forment la limite sud du terrain R19 et la rivière Eastmain le borde au nord ; il rejoint le lot R16 à l'ouest. Le terrain est traversé au sud-ouest, et ainsi aisément accessible, par la route du Nord et par une ligne de transport d'énergie électrique (circuit 7079) ; une autre ligne (circuit 7061), aménagée dans sa partie ouest, la traverse selon un axe nord-sud.

M. Matthew Wapachee est titulaire du lot de piégeage depuis plus de quinze ans et le fréquente régulièrement durant les fins de semaine, les périodes de congé et les vacances (Nove Environnement, 2004). Le lot R16 serait exploité par sa famille depuis au moins le début du XX^e siècle et la région de la baie *Kaamisaach Yaatwaakami* (maintenant ennoyée sous le réservoir EM-1), située à l'extrême est de la zone d'étude, revêt une importance particulière. En effet, M. Wapachee mentionne une occupation printanière au site FaFx-6, à l'embouchure de la baie *Kaamisaach Yaatwaakami* dans la rivière Eastmain depuis au moins 70 ans (ARC, 2005), prétexte à des activités de pêche, de chasse à l'outarde et de collecte de la sève de bouleau afin d'en faire un sirop⁴ (Marshall, 2008). L'outarde, l'orignal et l'ours noir sont également chassés sur les rives de la rivière Eastmain, mais en automne. Finalement, les utilisateurs pêchent le brochet, le grand corégone, le doré, la lotte et le meunier principalement dans les baies de cette rivière. Cette utilisation est illustrée par la présence de plusieurs autres sites (FaFx-7, FaFx-20, FaFx-21, 3105-AK-07 et 3105-AK-20) le long de la rivière Eastmain à la hauteur de la baie *Kaamisaach Yaatwaakami* (figure 4).

4 Selon une technique semblable à la collecte de la sève d'érable.

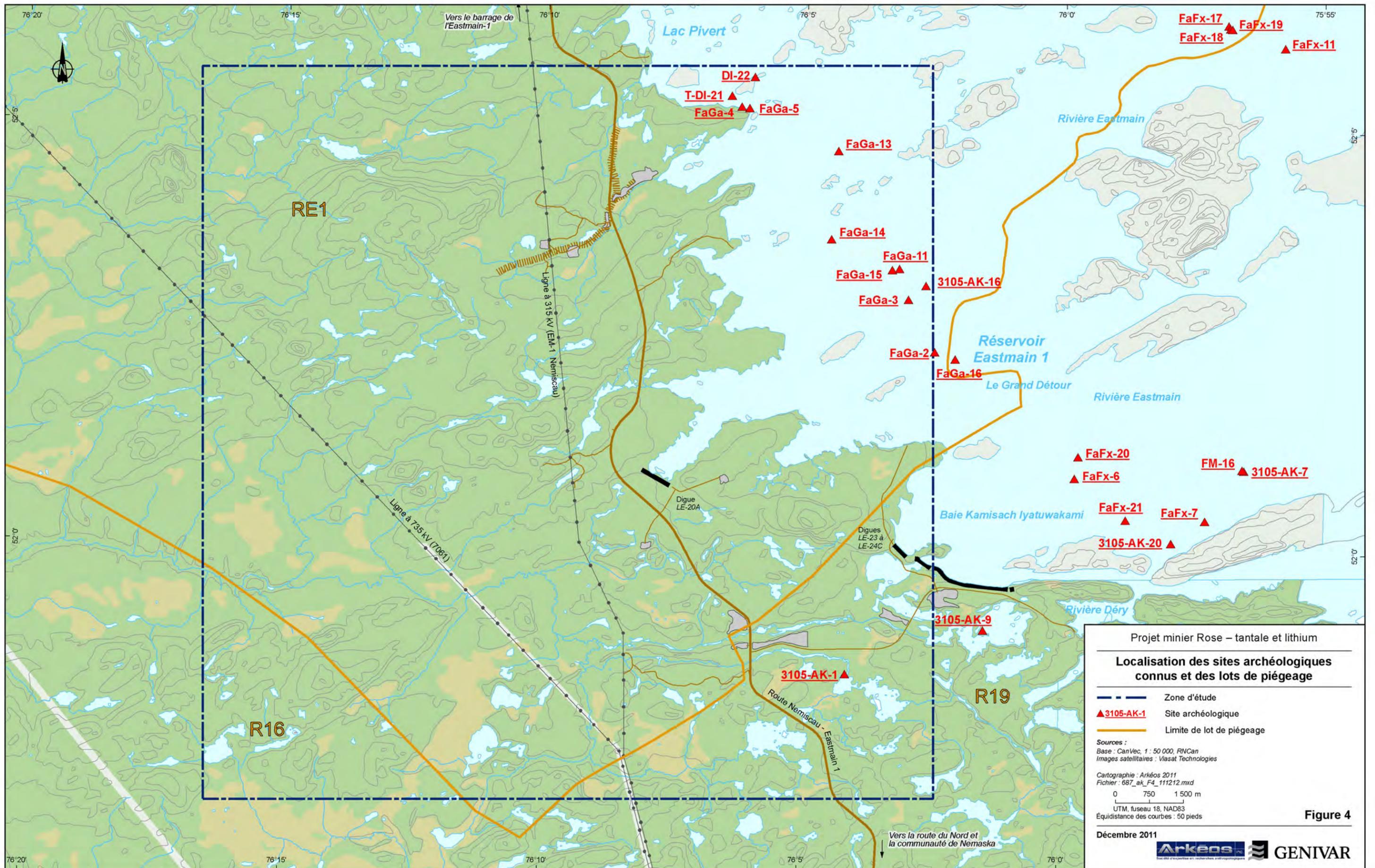
4.5 Études archéologiques antérieures et sites connus

La zone à l'étude a subi des transformations majeures au cours de la dernière décennie avec l'aménagement du complexe de l'Eastmain-1. Ces travaux ont été l'occasion pour Hydro-Québec et la SEBJ de subventionner de nombreuses recherches archéologiques sur l'ensemble du territoire affecté par la mise en place du réservoir, de la centrale de l'Eastmain-1 et des infrastructures connexes. Ces recherches ont constitué un volumineux corpus accessible à partir de la banque de données d'Hydro-Québec et duquel nous tirons les informations. Cette banque de données répertorie, outre les données concernant les sites archéologiques du territoire de l'Eastmain-1, également compilées dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, 2009) au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, des données supplémentaires concernant l'utilisation du territoire par les titulaires actuels des lots de piégeage. Ces informations permettent de mieux comprendre l'occupation d'un territoire dans un contexte d'utilisation saisonnière. Ainsi, les cartes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine répertorient les inventaires archéologiques effectués dans le cadre de l'aménagement du complexe EM-1 et des lignes de transport d'énergie qui traversent la zone d'étude, inventaires qui ont mené à la mise au jour de douze sites d'occupation amérindienne dans la zone d'étude (figure 4 et tableau 2). Certains de ceux-ci sont maintenant ennoyés.

Tableau 2 - Sites archéologiques connus dans la zone d'étude

Code Borden	Localisation	Bassin hydrographique	Coordonnées		État	Travaux réalisés	Identité culturelle	Période	Fonction	Références
			N	W						
3105-AK-1	(km 245) Digue sud-ouest	Rivière Eastmain	51 58 31	76 04 07	Presque disparu	Relevés et sondages	Amérindien	Contemporaine	Campement temporaire	Arkéos inc., 2004
3105-AK-16	Rivière Eastmain	Rivière Eastmain	52 03 14	76 04 03	Inondé	Relevés et sondages	Amérindien	Moderne	Campement temporaire	Arkéos inc., 2005a
DI-22	Lac Pivert	Rivière Eastmain	52 5 36	76 06 00	Structures contemporaines effondrées ; Inondé	Relevé plus détaillé des structures.	Amérindien	Contemporaine	Campement temporaire	Administration Régionale Crie, 2005a ; 2007
T-DI-21	Lac Pivert	Rivière Eastmain	52 5 22	76 06 26	Inondé	Inspection visuelle	Euroquébécois	Contemporaine	Campement de forage	Administration Régionale Crie, 2005a ; 2007
FaGa-2	Rive gauche de la rivière Eastmain, au kilomètre 241	Rivière Eastmain	52 02 22	76 02 28	Inondé	Relevés et sondages ; fouilles	Amérindien	Préhistorique récent (2 000 à 450 ans BP)	Indéterminée	Administration Régionale Crie, 2005b ; 2007
FaGa-3	Rivière Eastmain, près de la rivière Nicolas, au kilomètre 240	Rivière Eastmain	52 02 59	76 02 59	Partiellement érodé ; inondé	Relevés et sondages	Amérindien	Préhistorique indéterminée	Indéterminée	Administration Régionale Crie, 2005a
FaGa-4	Sur le ruisseau qui sert de décharge au lac Pivert	Lac Pivert	52 05 14	76 06 06	Intact ; Inondé	Relevés et sondages	Amérindien	Préhistorique indéterminée	Indéterminée	Administration Régionale Crie, 2005a
FaGa-5	Dans la baie qui s'écoule à la décharge du lac Pivert (limite sud du lac Pivert)	Lac Pivert	52 05 15	76 06 15	Intact ; Inondé	Relevés et sondages ; fouilles	Amérindien	Préhistorique indéterminée	Indéterminée	Administration Régionale Crie, 2005a ; 2007
FaGa-11	Rivière Eastmain, à 11 km au nord-ouest de l'embouchure de la rivière Nicolas	Rivière Eastmain	52 03 21	76 03 10	Partiellement érodé ; Inondé	Relevés et sondages	Amérindien	Moderne	Campement temporaire	Administration Régionale Crie, 2005a
FaGa-13	Rivière Nicolas	Rivière Eastmain	52 04 44	76 04 22	Inondé		Amérindien	Moderne	Campement temporaire	Administration Régionale Crie, 2004*
FaGa-14	Rivière Nicolas	Rivière Eastmain	52 03 41	76 04 29	Inondé		Amérindien	Précontact	Indéterminée	Administration Régionale Crie, 2004*
FaGa-15	Rivière Nicolas	Rivière Eastmain	52 03 20	76 03 18	Intact ; Inondé	Relevés et sondages	Amérindien	Préhistorique indéterminée	Indéterminée	Administration Régionale Crie, 2004*

* Constitue l'année de la mise au jour de ces sites



5 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

L'habitabilité d'un territoire constitue la condition initiale pour que des humains puissent y circuler et se l'approprier. La fonte du glacier, le retrait des eaux marines et lacustres et l'amélioration des conditions de l'environnement sont des conditions initiales à toute occupation humaine. Les données présentées au chapitre 3 nous montrent que le territoire à l'étude a été libéré des glaces vers 7 700-7 500 ans BP, alors que le front du glacier continuait à retraire vers le centre de la péninsule Québec-Labrador, où la fusion sera presque complétée vers 6 000 ans BP. En raison de sa topographie, une grande partie de la zone d'étude n'aurait pas été couverte par les eaux de la mer de Tyrrell, même si elle avait été déglacée. Quant aux parties plus basses du secteur sud, leur recouvrement par la mer de Tyrrell est peu probable même si elles se situent à un niveau plus bas que le niveau marin maximum d'environ 280 m. Les reconstitutions du couvert végétal montrent, par ailleurs, que le paysage de la région ressemblait déjà au paysage actuel il y a environ 6 000 ans. Bien que l'occupation du territoire aurait donc été possible à une date aussi ancienne, les sites les plus anciens découverts lors des recherches le long de la rivière Eastmain datent entre 4 600 et 4 100 ans BP.

Pour réaliser cette étude de potentiel, nous avons d'abord procédé à une localisation du territoire à l'étude dans l'espace régional, à l'aide des cartes topographiques au 1 : 250 000 et au 1 : 50 000 ; cette démarche avait pour but de caractériser le système hydrographique dans lequel s'insérait la zone d'étude, d'examiner le réseau de circulation qu'il pouvait soutenir et de caractériser la topographie de la zone d'étude et des territoires voisins. Par la suite, une interprétation de la couverture de photos aériennes au 1 : 20 000 a permis d'identifier les caractéristiques particulières de la topographie et de déterminer les conditions de circulation et d'habitabilité. Les résultats de l'étude sont présentés sur la figure 5 et sur le tableau 3 qui présentent les caractéristiques des 21 zones à potentiel retenues.

La zone d'étude se caractérise par le fait qu'elle se situe dans la transition entre le bassin de l'Eastmain et celui de la Pontax. Elle se situe donc dans la partie de tête des bassins avec comme conséquence que les cours d'eau drainent de faibles superficies et que leurs débits sont peu importants. À l'exception du cours d'eau affluent de la Pontax qui draine la partie sud de la zone d'étude, ils ne sont donc pas navigables.

La partie nord de la zone d'étude est constituée d'un ensemble de collines entre lesquelles s'insinuent des petits cours d'eau qui drainent des lacs généralement de petite taille, sauf quelques-uns qui ne dépassent pas 1,5 km de long et qui sont tous étroits. Les surfaces y sont généralement inclinées

et présentent le plus souvent des versants qui se rapprochent d'un profil convexo-concave. Dans le fond des talwegs, les surfaces planes ou faiblement inclinées bordant les plans d'eau sont rares ou de faible étendue (peu perceptibles sur les photos aériennes). Les dépôts meubles qui couvrent partiellement la roche en place correspondent généralement à un till qui semble assez grossier. En somme, il s'agit de conditions peu favorables à l'établissement de campements et qui nécessitent essentiellement des déplacements pédestres. Ces zones peuvent tout de même être parcourues et exploitées pour la chasse et le trappage ; il est donc possible qu'on y retrouve des traces de petits campements intégrés dans des circuits de trappage ou des bivouacs reliés à des haltes lors des déplacements à travers le territoire.

Dans la partie sud du territoire, la topographie est moins vigoureuse et les surfaces planes, probablement constituées d'épandages fluvioglaciaires, y sont plus étendues ; les milieux humides (tourbières) y occupent d'ailleurs des superficies plus importantes. Cette partie est de plus drainée par un cours d'eau affluent de la Pontax qui offre de meilleures possibilités pour la navigation et qui, par sa position intermédiaire, offre un lien entre la rivière Eastmain, au sud du Grand Détour, et le bassin de la Pontax. Les rives de ce cours d'eau offrent de très belles surfaces pour des campements liés à la circulation à travers le territoire et à des installations plus prolongées liées à l'exploitation des ressources du milieu.

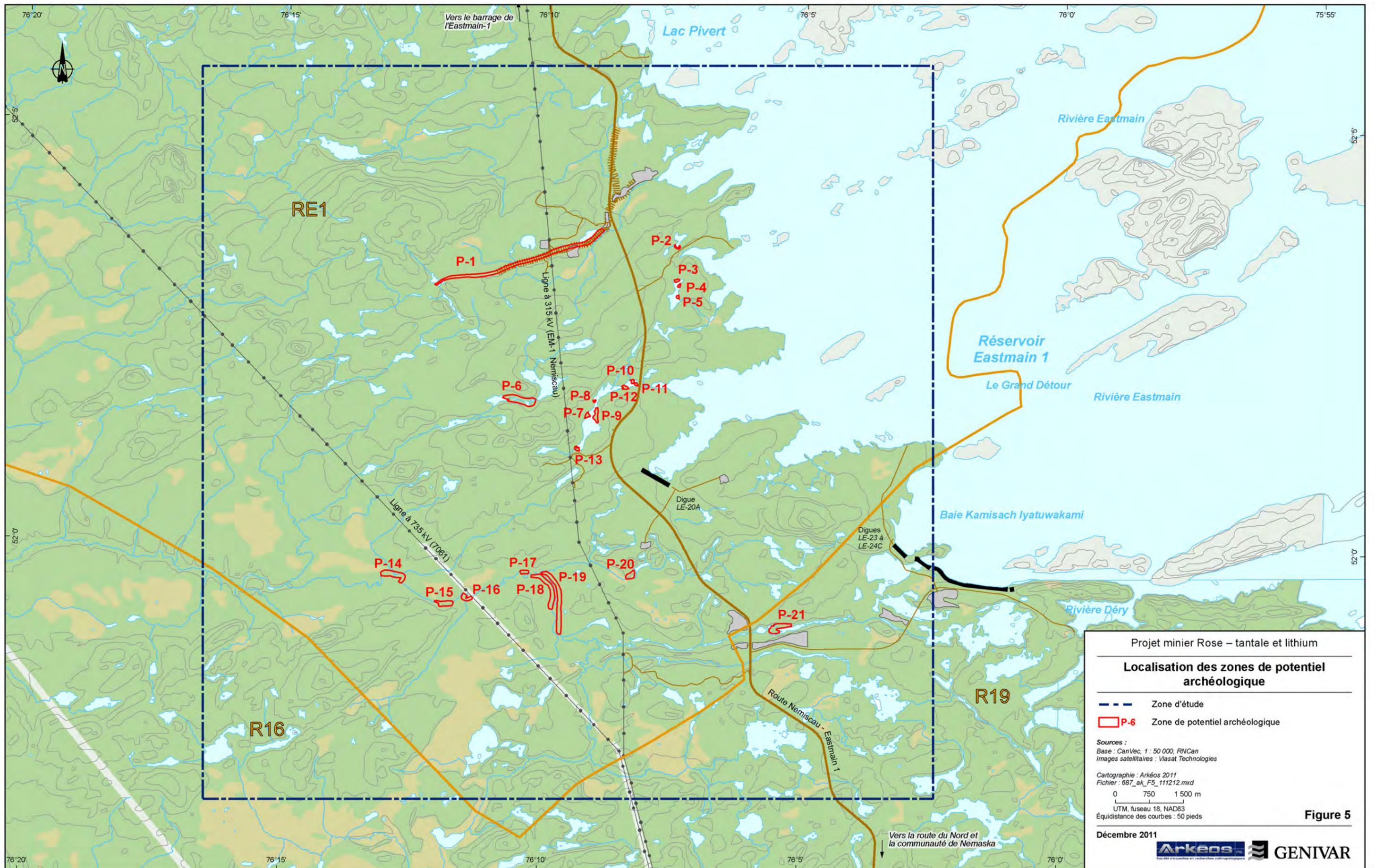


Figure 5

Tableau 3 - Zones de potentiel archéologique préhistorique

Zone	Photos aériennes	Bassin hydrographique	Localisation	Altitude	Géomorphologie et drainage	Critères de sélection	Recommandations / remarques
P-1	HQ-SEB1-005-13	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Esler au sud-ouest du lac Pivert - zone à la tête du bassin hydrographique de l'Eastmain	Surfaces à environ 300 m	Esler, excellent drainage	Voie de circulation vers le sud-ouest du lac Pivert.	Examen visuel à la recherche d'un portage et sondages archéologiques dans les sections planes
P-2	HQ-SEB1-005-15	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Rives dans la partie sud d'un petit lac, de part et d'autre de l'émissaire	Surfaces à environ 300 m	Versants faiblement inclinés sur till, bon drainage	Petit lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-3	HQ-SEB1-005-15	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive nord d'un lac	Surfaces à environ 300 m	Versants faiblement inclinés sur till, bon drainage	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-4	HQ-SEB1-005-15	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive est d'un lac	Surfaces à environ 300 m	Versants faiblement inclinés sur till, bon drainage	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-5	HQ-SEB1-005-15	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive est d'un lac	Surfaces à environ 300 m	Versants faiblement inclinés sur till, bon drainage	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-6	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Passage entre 2 lacs, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 300 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Passage entre 2 petits lacs	Examen visuel à la recherche d'un portage et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-7	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive ouest d'un lac allongé, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 285 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-8	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive ouest d'un lac allongé, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 285 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-9	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive est d'un lac allongé, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 285 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-10	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive ouest d'un lac allongé, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 285 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-11	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive nord d'un lac allongé, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 285 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-12	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe sur la rive est d'un lac allongé, près de l'embouchure, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 285 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-13	HQ-SEB1-005-24	Rivière Nicolas / rivière Eastmain	Pointe à l'extrémité sud-ouest d'un lac allongé, sur un affluent de la rivière Nicolas, à la tête du bassin de l'Eastmain	Surfaces à environ 285 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à mauvais	Pointe sur un lac à la tête d'un bras de la rivière Nicolas	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-14	HQ-SEB1-005-46	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rive nord de la rivière, à la jonction de 2 affluents en provenance du nord et de l'est	Surfaces à environ 250 m	Surfaces bosselées sur fluvio-glaciaire, drainage bon à mauvais	Jonction d'affluents sur cours d'eau principal	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-15	HQ-SEB1-005-47	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rive nord de la rivière	Surfaces à environ 250 m	Surfaces probablement gigantesques sur épanagements fluvio-glaciaires	Surface habitable sur la rive nord de la rivière en marge d'un milieu humide	Examen visuel et sondages archéologiques dans les sections plus propices
P-16	HQ-SEB1-005-47	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rives de la rivière, à la jonction d'un affluent en provenance du sud	Surfaces à environ 250 m	Surfaces bosselées sur fluvio-glaciaire, drainage bon à moyen	Jonction d'un affluent avec le cours d'eau principal	Examen visuel et sondages archéologiques dans les sections plus propices
P-17	HQ-SEB1-005-48	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rive nord de la rivière, à la jonction d'un petit affluent en provenance du nord-est	Surfaces à environ 250 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à moyen	Jonction d'un petit affluent avec le cours d'eau principal	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-18	HQ-SEB1-005-48	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rive gauche (ouest) de la rivière	Surfaces à environ 250 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon	Surfaces habitables sur la rive de la rivière en marge d'un milieu humide	Examen visuel et sondages archéologiques dans les sections plus propices
P-19	HQ-SEB1-005-48	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rive droite (est) de la rivière	Surfaces à environ 250 m	Surfaces sur épanchement fluvio-glaciaire, drainage bon	Belles surfaces habitables sur la rive de la rivière	Examen visuel et sondages archéologiques dans les sections plus propices
P-20	HQ-SEB1-005-48	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rive d'un petit cours d'eau affluent de la rivière Wachiskou, à la confluence d'un petit affluent en provenance du nord-est	Surfaces à environ 260 m	Surfaces bosselées sur till, drainage bon à moyen	Surfaces à la jonction de 2 petits cours d'eau, en marge de petits lacs	Examen visuel et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices
P-21	HQ-SEB1-005-49	Rivière Wachiskou / rivière Pontax	Rives de la rivière entre 2 petites étendues à caractère lacustre	Surfaces à environ 250 m	Surfaces bosselées sur fluvio-glaciaire, drainage bon à moyen	Possibilité d'un portage dans un rétrécissement de la rivière	Examen visuel à la recherche d'un portage et sondages archéologiques si requis dans les sections plus propices

6 RECOMMANDATIONS

L'étude de potentiel a été réalisée pour une zone d'étude de 83,4 km². À l'intérieur de cet espace, douze sites archéologiques correspondant à des occupations amérindiennes des périodes préhistorique, moderne et contemporaine sont actuellement connus suite aux recherches conduites dans le cadre du projet hydroélectrique de l'Eastmain-1.

Au total, 21 zones de potentiel archéologique ont été sélectionnées (figure 5 et tableau 3). Ces endroits correspondent aux espaces les plus susceptibles de contenir des vestiges qui sont témoins de présence humaine, de la préhistoire jusqu'au XX^e siècle. Plusieurs constructions seront nécessaires pour réaliser la mise en œuvre du complexe minier du projet Rose ; ils sont sommairement évoqués en introduction. La nature et la localisation exactes de ceux-ci sont en voie d'élaboration. Afin de s'assurer que les travaux de construction prévus n'entraînent pas la destruction de vestiges archéologiques ou ethnologiques, il est recommandé qu'une équipe d'archéologues procède à un inventaire archéologique préalable aux travaux à l'intérieur des zones de potentiel susceptibles d'être touchées par le projet. L'inventaire permettra en une seule étape de valider l'examen effectué sur les cartes et photos aériennes et de procéder aux relevés d'usage.

L'inventaire devra comprendre une inspection visuelle de la surface et des sondages archéologiques systématiques, généralement à chaque 10 m ou aux endroits jugés propices par les archéologues. Il est important que l'inventaire prenne place avant la phase de construction, lorsque le couvert nival sera absent, généralement à partir du début juin dans cette région. Suite à cet inventaire, d'autres recommandations peuvent être émises en fonction d'éventuelles découvertes. Ces recommandations additionnelles pourraient comprendre notamment des fouilles archéologiques.

OUVRAGES CONSULTÉS

- AAQ (2005) Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, 1982-2002 – Association des archéologues du Québec.
- Administration régionale crie (2005a) Résultats de l'inventaire archéologique dans la région du réservoir Eastmain-1, Québec. Saison 2003 – Société d'énergie de la Baie James.
- Administration régionale crie (2005b) Résultats des fouilles archéologiques dans la région du réservoir EM-1. Saison 2004 – Société d'énergie de la Baie James.
- Administration régionale crie (2007) Résultats des fouilles archéologiques dans la région du réservoir EM-1. Saison 2005 – Société d'énergie de la Baie James.
- Arkéos inc. (1998) Étude du potentiel archéologique. Institut national de la recherche scientifique – INRS - Culture et Société.
- Arkéos inc. (2003a) Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Études archéologiques, phase 1 - 2002 – Société d'énergie de la Baie James.
- Arkéos inc. (2003b) Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Études archéologiques. Mise à jour du potentiel archéologique – Société d'énergie de la Baie James.
- Arkéos inc. (2005a) Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Études archéologiques, phase III - 2004 – Société d'énergie de la Baie James.
- Arkéos inc. (2005b) Inventaire archéologique de la ligne à 315 kV, Eastmain-1 - Nemiscau, poste de l'Eastmain-1 et travaux au poste de la Nemiscau – Hydro-Québec.
- Arkéos inc. (2006) Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain 1, études archéologiques, phase IV - 2005. Volume 1 : rapport – Société d'énergie de la Baie James.
- Arkéos inc. (2009) La géographie de l'Eastmain ou la géographie de la mobilité. Manuscrit non publié faisant partie de la synthèse des études archéologiques de l'Eastmain 1 – Société d'énergie de la Baie James.
- Badgley, I. (1982) Préinventaire archéologique du territoire du réservoir de EM-1 – MAC.

- Bostock, H. S. (1972) Subdivisions physiographiques du Canada. Géologie et ressources minérales du Canada, partie A – Commission géologique du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- Cérane inc. (1985) Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Radisson - Nicolet - Des Cantons, tronçon nord, territoire conventionné – Hydro-Québec, Direction Environnement.
- Cérane inc. (1991) Quatorzième ligne à 735kV, territoire régi par la convention de la Baie James et du Nord Québécois, corridors Vieux-Comptoir, 8^e ligne et Théodat, étude de potentiel archéologique – Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec.
- Denton, D. (1989) *La période préhistorique récente dans la région de Caniapiscau – Recherches amérindiennes au Québec* – Vol. 19 (2-3) : 59-76.
- Hardy, L. (1977) *La déglaciation et les épisodes lacustre et marin sur le versant québécois des basses terres de la baie James* – Géographie physique et quaternaire – Vol. 31 (3-4) : 261-273.
- Hardy, L. (1982) *La moraine frontale de Sakami, Québec subarctique* – Géographie physique et quaternaire – Vol. 36 (1-2) : 51-61.
- Hillaire-Marcel, C., S. Occhietti et J.-S. Vincent (1981) *Sakami moraine, Québec : A 500-km-long-moraine without climatic control* – Geology – (9) : 210-214.
- Hydro-Québec (1994) Ligne d'alimentation à 69 kV Nemiscau-Waskaganish et poste Waskaganish à 69-25 kV, rapport d'avant-projet, volume 1 : évaluation environnementale – Hydro-Québec.
- Mandeville, J. (1974) Reconnaissance archéologique au lac Opinaca, territoire de la Baie-James, 1974 (été) – Entente biophysique de la Baie-James, Comité de coordination.
- Marshall, S. (2008) *Remember this and you will live a good life: A History of the Families of the Eastmain-1 Are* – Archaeology and Cultural Heritage Program. Cree Regional Authority.
- Nové Environnement inc. (2004) Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert - Utilisation du territoire par les Cris - Activités de chasse, de pêche et de trappage – Hydro-Québec Environnement.
- Richard, P.J.H., A. Larouche et M. A. Bouchard (1982) *Âge de la déglaciation finale et histoire postglaciaire de la végétation dans la partie centrale du Nouveau-Québec* – Géographie physique et quaternaire – Vol. 36 (1-2) : 63-90.

- Richard, P.J.H. (1995) *Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans BP : essai* – Géographie physique et quaternaire – Vol. 49 (1) : 117-140.
- Roche (2007) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social, construction d'une piste d'atterrissage et d'une route d'accès au nord du réservoir Opinaca – Rapport présenté par la Nation Crie de Wemindji.
- Veillette, J. J. (1997) *Le rôle d'un courant de glace tardif dans la déglaciation de la baie James* – Géographie physique et quaternaire – Vol. 51 (2) : 141-161.
- Vincent, J.S. et L. Hardy (1977) *L'évolution et l'extension des lacs glaciaires Barlow et Ojibway en territoire québécois* – Géographie physique et quaternaire – Vol. 31 (3-4) : 357-372.